



## **COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD**

### **NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

#### **I. Le cadre général du compte administratif**

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la communauté de communes Creuse Grand Sud ; elle est disponible sur le site internet de la communauté de communes.

Le Compte Administratif 2019 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la communauté de communes entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le Compte Administratif 2019 est présenté au Conseil Communautaire pour approbation le 18 février 2020. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la communauté de communes aux heures d'ouvertures des bureaux.

#### **II. Éléments de contexte et priorités du budget**

L'année 2016 a laissé une situation pour notre communauté de communes très dégradée tant sur le plan de la gestion de la collectivité que sur le plan financier.

L'année 2017 a été une année importante et de changements pour notre structure. En effet, il s'agissait de mettre en œuvre les premières mesures nécessaires au redressement de notre communauté de communes.

Le budget 2017 a été arrêté par le Préfet le 13 septembre 2017 et s'inscrit dans un plan de redressement établi par la Chambre Régionale des Comptes sur une durée de 6 ans.

En 2017 nous sommes parvenus à respecter le plan de redressement, le déficit constaté au compte administratif 2016 s'élevait à - 3 614 541.47 €, il a été ramené fin 2017 à - 2 281 908 €.

En 2018, nous sommes, à nouveau et pour la deuxième année consécutive, parvenus à respecter le plan de redressement, le déficit constaté au compte administratif 2017 s'élevait à - 2 281 908 €, il a

été ramené fin 2018 à **-1 792 287.33 €**, dépassant de 23 330.67 € le montant de déficit à résorber, prévu au plan de redressement.

En 2019, nous sommes, également et pour la troisième année consécutive, parvenus à respecter le plan de redressement, le déficit constaté au compte administratif 2018 s'élevait à - 1 792 287,33 €, il est ramené fin 2019 à **-1 360 230.73 €**, dépassant de 19 489.27 € le montant de déficit à résorber, prévu au plan de redressement.

En 2019, comme en 2018, la fiscalité n'a pas été augmentée, les taux d'imposition 2019 ont été les mêmes qu'en 2017.

Le montant du déficit constaté fin 2016 s'élevait à :

- En section de fonctionnement : - 1 469 616.04 €
- En section d'Investissement : - 2 144 925.43 €.

Les déficits des budgets annexes ont été résorbés sur 2017 et 2018.

Les montants de déficit à résorber au budget principal, prévu au plan de redressement pour 2017, 2018 et 2019 ont été respectés.

	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
<b>Prévu</b>	<b>- 2 335 722 €</b>	<b>-1 815 618 €</b>	<b>-1 379 720 €</b>
<b>Réalisé</b>	<b>-2 281 908 €</b>	<b>-1 792 287,33 €</b>	<b>- 1 360 230,73 €</b>

**A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat se décomposant comme suit :**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
Dépenses de l'exercice	A	8 570 651,72 €
Recettes de l'exercice	B	9 281 407,41 €
Soit un excédent sur l'exercice de	C=B-A	710 755,69 €
Excédent antérieur reporté	D	130 079,67 €
<b>Soit un résultat de clôture 2019 de</b>	<b>E=C+D</b>	<b>840 835,36 €</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses de l'exercice	A	1 597 116,53 €
Recettes de l'exercice	B	1 235 687,74 €
Soit un déficit sur l'exercice de	C=B-A	<b>- 361 428,79 €</b>
Déficit antérieur reporté	D	- 419 988,29 €
Soit un déficit de clôture de	E=C+D	-781 417,08 €
Reste à réaliser (RAR) en dépenses	F	271 713,33 €
Reste à réaliser (RAR) en recettes	G	283 113,48 €
Solde des RAR	H=G-F	11 400,15 €
<b>Soit un résultat de clôture 2019 de</b>	<b>I= E+H</b>	<b>- 770 016,93 €</b>

<b>SOIT UN RESULTAT TOTAL CUMULE 2019 DE</b>	<b>70 818,43 €</b>
--	--------------------

<b>SOIT UN RESULTAT TOTAL CUMULE 2019 DE</b>	<b>+ 70 818,43 €</b>
<b>Auquel il convient de retrancher : Solde Consolidation ligne de trésorerie</b>	
<b>Soit un résultat de clôture effectif 2019 de</b>	<b>-1 431 049,16 €</b>
	<b>-1 360 230,73 €</b>

### III. La section de fonctionnement

#### a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services intercommunaux.

Pour la communauté de communes :

#### Les recettes de fonctionnement :

Correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (centres de loisirs, garderies, piscine, crèche,...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions, ainsi qu'aux revenus des immeubles intercommunaux (loyers).

Les recettes de fonctionnement 2019 s'élèvent à **9 281 407,41 euros**.

#### Les dépenses de fonctionnement :

Sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments, les achats de matières premières et de fournitures nécessaires à la mise en œuvre des services, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2019 s'élèvent à **8 570 651,72 euros**.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue **l'autofinancement**, c'est-à-dire la capacité de la communauté de communes à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau. L'autofinancement dégagé par la communauté de communes pendant la période de redressement, de 2017 à 2022, doit permettre d'absorber le déficit constaté fin 2016.

**A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat de fonctionnement cumulé de + 840 835,36 €.**

#### b) Détail des dépenses et recettes de la section de fonctionnement :

##### 1- Recettes

CHAPITRE	PREVU	REALISE	% de réalisation
----------	-------	---------	------------------

013 – Atténuation de charges	83 000,00 €	78 878,32 €	95,00 %
70 – Produits des services, du domaine et vente diverses	669 000,33 €	692 032,91 €	103,44 %
73 – Impôts et taxes	6 528 184,00 €	6 493 472,38 €	99,47 %
74 – Dotations, subventions et participations	1 498 000,00 €	1 471 780,34 €	98,25 %
75 – Autres produits de gestion courante	508 000,00 €	517 279,66 €	101,82 %
77 – Produits exceptionnels	33 600,00 €	27 963,80 €	83,23 %
002 – Résultat reporté	130 079,67 €	130 079,67 €	
<b>TOTAL</b>	<b>9 449 864,00 €</b>	<b>9 411 487,08 €</b>	<b>99,60 %</b>

## 2- Dépenses

CHAPITRE	PREVU	REALISE	% de réalisation
011 – Charges à caractère général	2 144 463,13 €	2 117 831,85 €	98,75 %
012 – Charges de personnel et frais assimilés	2 414 000,00 €	2 412 168,26 €	99,92 %
014 – Atténuations de produits	2 722 325,00 €	2 722 161,06 €	99,99 %
042 – Opération d'ordre de transfert entre section – Dotation aux amortis	327 151,70 €	325 141,29 €	99,38 %
65 – Autres charges de gestion courante	738 000,00 €	730 707,06 €	99,00 %
66 - Charges financières	232 400,00 €	232 395,03 €	99,99 %
67 - Charges exceptionnelles	40 300,00 €	30 247,17 €	75,00 %
023 – Virement à la section d'invest	831 224,17 €	/	
<b>TOTAL</b>	<b>9 449 864,00 €</b>	<b>8 570 651,72 €</b>	<b>99,50 %</b>

### c) La fiscalité :

Les taux de la fiscalité locale des ménages 2019 :

- Taxe d'habitation : 12.98 %
- Taxe sur le foncier bâti : 7.67 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 7.30 %.

Taux de la Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 30.17 %

Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

	Taux 2019
<b>Zone 1</b>	13.42
<b>Zone 2</b>	11.54
<b>Zone 3</b>	13.20
<b>Zone 4</b>	10.45
<b>Zone 5</b>	14.84
<b>Zone 6</b>	14.50

Le produit des impôts et taxes 2019 s'élève à **6 231 290 euros**.

### d) Les dotations de l'Etat.

	2019	2018
DGF	356 845.00 €	327 681.00 €
Dotation de Compensation	374 381.00 €	383 179.00 €

#### IV. La section d'investissement

##### a) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la communauté de communes à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la communauté de communes.

Pour la communauté de communes :

##### Les recettes d'investissement :

Correspondent à :

- FCTVA.
- Subventions sur travaux rivières et voirie
- Dotation aux amortissements
- Le produit des ventes réalisées.

Les recettes d'investissement 2019 représentent **1 518 801,22 euros**.

##### Les dépenses d'investissement :

Sont constituées principalement par :

- Le remboursement du capital des emprunts.
- L'opération Infrastructure numérique.
- Les restes à réaliser des opérations Géotreck, rivières, voirie et Infrastructure fibre.
- Les subventions versées dans le cadre du programme PIG.
- La participation statutaire au Syndicat de la Cité de la Tapisserie.
- L'acquisition de bacs à ordures et matériel.

Les dépenses d'investissement 2019 représentent **2 288 818,75 euros**.

**A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat d'investissement cumulé de - 770 016.93 €**

##### b) Détail des dépenses et recettes de la section d'investissement :

###### 1- Recettes

CHAPITRE	PREVU	REALISE	% de réalisation
10 – Dotation, fonds divers et réserve	414 883,83 €	425 687,19 €	102,60 %
13 – Subventions d'investissement	376 121,30 €	204 541,88 €	54,38 %
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissements)	327 151,70 €	325 141,29 €	99,38 %

041 – Opérations patrimoniales	176 771,44 €	176 771,44 €	100,00 %
16 – Emprunts et dettes	315 392,00 €	315 381,42 €	99,99 %
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	1 278,00 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement	831 224,17 €	/	
024 – Produits de cessions	73 000,00 €	70 000,00 €	95,90 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 514 544,44 €</b>	<b>1 518 801,22 €</b>	<b>93,46 %</b>

## 2 – Dépenses

CHAPITRE	PREVU	REALISE	% de réalisation
16- Emprunts et dettes assimilées	923 758,51 €	923 740,06 €	99,99 %
20 – Immobilisations incorporelles	10 423,20 €	8 786,35 €	84,30 %
204 – Subventions d'équipement versées	525 524,00 €	515 990,00 €	98,18 %
21 – Immobilisations en cours	16 750,00 €	15 745,26 €	94,00 %
041 – Opérations patrimoniales	176 771,44 €	176 771,44 €	100 %
23 - Immobilisation en cours	390 000,00 €	227 796,75 €	58,40 %
001 – Solde d'exécution reporté	419 988,29 €	419 988,29 €	
<b>TOTAL</b>	<b>2 463 215,44 €</b>	<b>2 288 818,75 €</b>	<b>92.92 %</b>

## V. Etat de la dette

### A - Structure de la dette :

21 emprunts sont en cours sur le budget principal + 1 emprunt à court termes (consolidation LDT).

Pas de nouvel emprunt en 2019 (mais versement de l'acompte n°2 de l'avance du CD pour l'opération Jalon 1 fibre optique, le solde sera versé en 2020).

1 emprunt s'est achevé en 2019.

### Liste des emprunts en cours :

INTITULE	ORGANISME PRETEUR	CRD AU 31/12/2019	CAPITAL 2020	INTERETS 2020	DATE DE FIN
Infrastructure numérique tranche 1 Dorsal	CDC	120833,33 €	4 166,67 €	2 368,33 €	2048
Jalon 1 Dorsal Av CD n°1	CD 23	135248,65 €	7 118,35 €	0,00 €	2038
Jalon 1 Dorsal Av CD n°2	CD 23	256 260,00 €	12 813,00 €	0,00 €	2039
Maison Médicale de Faux la Montagne	CA	223 275,38 €	18105,28 €	9 744,72 €	2029
Piscine et voirie	CA	440 000,05 €	53 333,35 €	7787,80 €	2028
Boucherie épicerie	CA	4 602,80 €	3 665,17 €	118,87 €	2021
ZAE	DEXIA	123 614,24 €	22 992,71 €	4 119,01 €	2024
Ferme Lachaud/Maison médicale Peyrelevade emprunt réaménagé 2018	CE	500 659,56 €	27277,58 €	6731,30 €	2036

Retrouvance/Pôle enfance/Maison Belluchon emprunt réaménagé 2018	CE	565 807,18 €	35184,40 €	11881,95 €	2033
Piscine emprunt réaménagé 2018	CDC	1 521 627,62 €	22490,72 €	26309,76 €	2057
Extension Fam emprunt réaménagé 2018	CDC	236 125,35 €	16 234,66 €	4000,16 €	2032
Extension FAM emprunt réaménagé 2018	CDC	1 632 833,17 €	41 208,85 €	28121,93 €	2046
Logement sociaux emprunt réaménagé 2018	CDC	33 760,94 €	2 945,00 €	567,89 €	2029
Voirie 2015	CE	202 532,65 €	72710,79 €	2560,09 €	2022
Matériel voirie	CE	55 396,15 €	55396,16 €	335,42 €	2020
Auberge St Marc à Loubaud	CE	112 232,18 €	5 448,14 €	4 132,70 €	2035
Voirie 2014	CE	190 000,00 €	40 000,00 €	4 462,50 €	2024
Piscine	CE	1 200 000,00 €	60 000,00 €	24181,09 €	2039
Piscine	CE	66 268,12 €	43 913,94 €	709,99 €	2021
Cité de la Tapisserie	CE	258 125,00 €	17 500,00 €	5626,61 €	2034
Médiathèque	CA	164 777,27 €	13 265,50 €	7433,06 €	2029
<b>TOTAL</b>		<b>8 043 979,64 €</b>	<b>575 770,26 €</b>	<b>151 193,18 €</b>	

<b>Consolidation ligne de trésorerie</b>	<b>CE</b>	<b>1 431 049,16 €</b>	<b>352 440,35 €</b>	<b>14 310,49 €</b>	<b>2023</b>
<b>TOTAL</b>		<b>9 475 028,80 €</b>	<b>928 210,61 €</b>	<b>165503,67 €</b>	

#### B - Encours de la dette :

Au 31/12/2019 : **8 043 979,64 €** pour le budget principal +1 431 049,16 € - remboursement de la consolidation de la ligne de trésorerie sur la durée du plan de redressement.

#### C - Annuité de la dette :

	<b>ANNUITE</b>	<b>INTERETS</b>	<b>CAPITAL</b>	<b>CRD au 31/12</b>
<b>2019</b>	1 113 258.84 €	189 750.98 €	923 507.86 € <i>(dont 348 950.84 € remb consolidation LDT)</i>	<b>9 475 028.80 €</b>
<b>2020</b>	1 093 714.28 €	165 503.67 €	928 210.61 € <i>(dont 352 440,35 € remb consolidation LDT)</i>	<b>8 546 818.19 €</b>

## VI. Effectifs de la collectivité et charges de personnels

**Au 31 décembre 2019 la Collectivité comptait 77 agents – 68,5 ETP.**

- 39 fonctionnaires CNRACL (dont 2 agents en CLM et un agent en congés maternité) - 2 stagiaires CNRACL – 1 stagiaire IRCANTEC - 1 fonctionnaires IRCANTEC -28 CDD IRCANTEC (dont un agent en congés maternité) - 2 Contrats aidés – 3 CDI - 1 apprenti.

35 hommes et 42 femmes, soit 55 % de femmes et 45% d'hommes.

5 agents sont reconnus travailleurs handicapés : 4 hommes et 1 femme.

#### Répartition fonctionnaires - contractuels :

43 fonctionnaires – 34 CDD.

Si les fonctionnaires sont majoritaires, ils ne représentent que 56% des effectifs.

**Répartition des agents par filière :**

	Administrative	Technique	Culturelle	Sportive	Sanitaire et sociale	Animation
Femmes	8	17	3	4	2	8
Hommes	1	24	1	4	0	5
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>41</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>13</b>

**Répartition des agents par catégorie :**

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Femmes	7	6	28
Hommes	2	5	26
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>54</b>

*\*+ 3 agents hors catégorie (cui-apprenti-ea)*

**Montant total du chapitre 012 :** 2 412 168.26 €. Soit 29,3 % des dépenses réelles de fonctionnement.

**VII. Les Budgets annexes**

**1° BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses de l'exercice	A
Recettes de l'exercice	B
Soit un excédent sur l'exercice de	C=B-A
Excédent antérieur reporté	D
<b>Soit un résultat de clôture 2019 de</b>	<b>E=C+D</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses de l'exercice	A
Recettes de l'exercice	B
Soit un déficit sur l'exercice de	C=B-A
Déficit antérieur reporté	D
Soit un déficit de clôture de	E=C+D
Reste à réaliser (RAR) en dépenses de	F
Reste à réaliser (RAR) en recettes de	G
Solde des RAR	H=F+G
<b>Soit un résultat de clôture 2019 de</b>	<b>I= E+H</b>



**SOIT UN RESULTAT TOTAL CUMULE 2019 DE****3 098,49 €****2° BUDGET ANNEXE INSTRUCTION DES ADS**

Dépenses de l'exercice	
Recettes de l'exercice	
Soit un résultat sur l'exercice de	
Résultat antérieur reporté	
Soit un résultat de clôture 2019 de	
Dépenses de l'exercice	
Recettes de l'exercice	
Soit un excédent sur l'exercice de	
Excédent antérieur reporté	
Soit un excédent de clôture de	
Reste à réaliser (RAR) en dépenses de	
Reste à réaliser (RAR) en recettes de	
Solde des RAR	
Soit un résultat de clôture 2019 de	
<b>SOIT UN RESULTAT TOTAL CUMULE 2019 DE</b>	

**3° BUDGET ANNEXE SPANC**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses de l'exercice	A
Recettes de l'exercice	B
Soit un excédent sur l'exercice de	C=B-A
Excédent antérieur reporté	D
<b>Soit un résultat de clôture 2019 de</b>	<b>E=C+D</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses de l'exercice	A
Recettes de l'exercice	B
Soit un résultat sur l'exercice de	C=B-A
Excédent antérieur reporté	D
Soit un excédent de clôture de	E=C+D
Reste à réaliser (RAR) en dépenses	F
Reste à réaliser (RAR) en recettes	G
Solde des RAR	H=F+G
<b>Soit un résultat de clôture 2019 de</b>	<b>I= E+H</b>

**SOIT UN RESULTAT TOTAL CUMULE 2019 DE****7 179,18 €**

#### 4° BUDGET ANNEXE ZAE

##### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice	A	334 787,57 €
Recettes de l'exercice	B	334 787,57 €
Soit un résultat sur l'exercice de	C=B-A	0,00 €
Résultat antérieur reporté	D	0,00 €
<b>Soit un résultat de clôture 2019 de</b>	<b>E=C+D</b>	<b>0,00 €</b>

##### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	A	334 787,57 €
Recettes de l'exercice	B	334 787,57 €
Soit un résultat sur l'exercice de	C=B-A	0,00 €
Résultat antérieur reporté	D	0,00 €
Soit un résultat de de clôture de	E=C+D	0,00 €
Reste à réaliser (RAR) en dépenses de	F	0,00 €
Reste à réaliser (RAR) en recettes de	G	0,00 €
Solde des RAR	H=F+G	0,00 €
<b>Soit un résultat de clôture 2019 de</b>	<b>I= E+H</b>	<b>0,00 €</b>

<b>SOIT UN RESULTAT TOTAL CUMULE 2019 DE</b>	<b>0,00 €</b>
--	---------------

Fait à Aubusson le 05 février 2020

























